



REGLES LOCALES DU GOLF DE PESSAC

VERSION 2021 DU 09 07 2021

Selon les Règles 2019, et en additif des Règles locales permanentes de la ffgolf (Hard card 2021)

HORS LIMITES (Règle 18)

Définis par la bordure intérieure des clôtures électriques, lignes ou alignements de piquets blancs.

ZONE À PÉNALITÉ (Règle 17)

- Les *zones à pénalité* rouges à droite des trous 10 et 12 et derrière le green du 11 sont étendues à l'infini. Pour ces zones à pénalité, le jeu y est interdit et le dégagement complet est obligatoire (R 17.1e).

Pour les *zones à pénalité* rouges des trous 9 et 18, avec une pénalité d'un coup, le joueur peut se dégager selon la Règle 17 ou se dégager en option dans les dropping zones (DZ) située derrière les greens.

- Pour la *zone à pénalité* jaune du trou 11, avec une pénalité d'un coup, le joueur peut se dégager selon la Règle 17 ou se dégager en option sur le tapis (DZ) à droite de la zone de départ des marques rouges.

CONDITION ANORMALE DU PARCOURS (Règle 16)

Sont *terrains en réparation* :

- les traces d'engins nettement différenciées (ornières, indentations...)
- les dégâts et trous faits par les sangliers
- les zones dénudées sur les greens et les colliers de green

Sont *obstructions inamovibles* :

- les constructions, abris, tapis, les piquets rouges et de signalisation 135m fixés sur une embase
- les chemins gravillonnés et ceux qui sont recouverts d'une surface artificielle
- les jeunes arbres avec cuvettes au-dessus du sol et protections bois
- les embases de support de piquets cordés devant les greens
- l'ensemble bordure en bois et grosses pierres du bunker du trou 17.

Les clôtures électriques restant sous tension, par sécurité, le dégagement doit s'effectuer selon la Règle locale type E7 : si la balle du joueur repose sur le *parcours* et à l'intérieur de deux *longueurs de club* de la clôture électrifiée, le joueur peut utiliser comme point de référence, un point qui est à deux *longueurs de club* de la clôture et à une distance identique du trou pour appliquer ensuite, à partir de ce point, le dégagement selon la R 16.1

DROPPING ZONE (DZ)

Les dropping zones (trous 9, 18) sont des *zones de dégagement* délimitées par des lignes. Lorsqu'elles sont seulement identifiées par un panneau (DZ) ou un piquet, la *zone de dégagement* est définie par une *longueur de club* autour du panneau (ou piquet). Trou 11, la DZ est un tapis dont les limites constituent la zone de dégagement.

Pénalité pour infraction aux Règles locales : pénalité générale

Rappel : en stroke play, en cas de doute quant à la procédure correcte, le joueur peut jouer une seconde balle selon la R 20.1c(3). Avant de rendre sa *carte de score*, le joueur doit obligatoirement rapporter les faits au *Comité* sous peine de disqualification.

BALLE PLACÉE (Règle d'hiver)

Une balle reposant sur le fairway peut, sans pénalité, être relevée et nettoyée. Le joueur devrait marquer la position initiale de la balle. C'est le point de référence de la *zone de dégagement* située pas plus près du trou que ce point sur la *zone générale* et de dimension maximum d'une *carte de score* ou d'une *longueur de club* suivant la décision du *Comité*. Le joueur peut se dégager gratuitement en plaçant une seule fois la balle d'origine (ou une autre balle) et en la jouant de la zone de dégagement ainsi définie.

TEMPS DE JEU : 4H30mm